Tour des Vaches Rouges

Artense

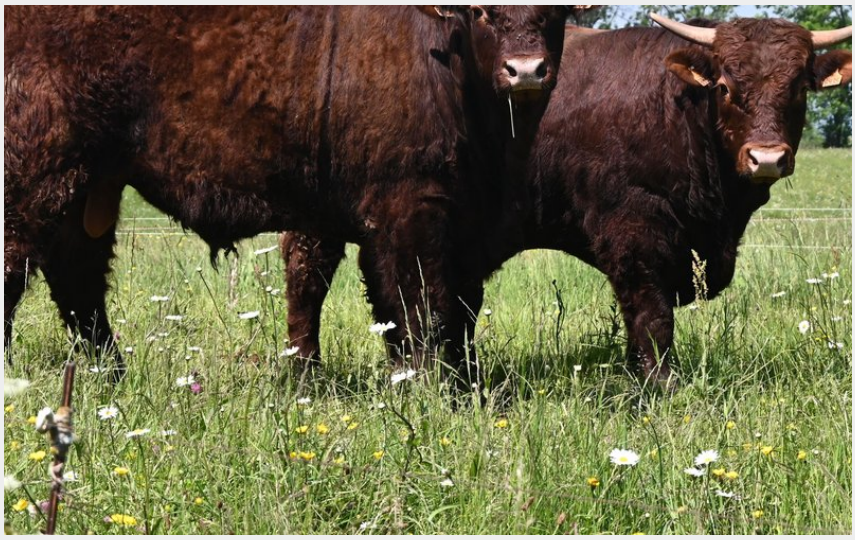

Race Salers (Elisa Réveillaud)

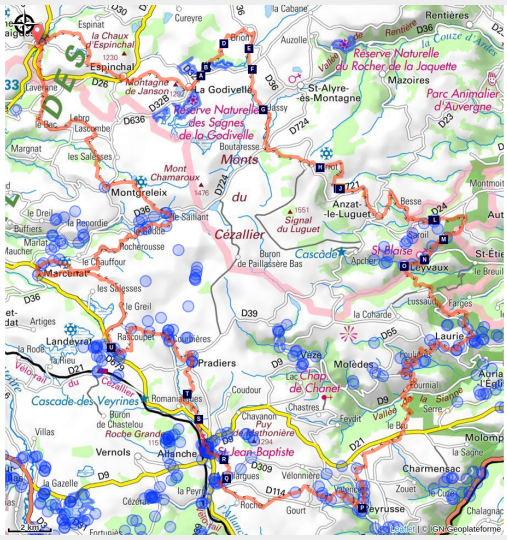

Le tour des Vaches Rouges situé sur les hauts plateaux préservés du Cézallier entre monts du Cantal et massif du Sancy. Chevauchant les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, il dévoile des panoramas exceptionnels sur la Chaîne des Puys, le massif du Sancy et les Monts du Cantal.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 8 jours

Longueur : 131.4 km

Dénivelé positif : 3974 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Egliseneuve d'Entraigues
Arrivée : Egliseneuve d'Entraigues
Communes : 1. Égliseneuve-d'Entraigues
2. Espinchal
3. La Godivelle
4. Compains
5. Saint-Alyre-ès-Montagne
6. Anzat-le-Luguet
7. Leyvaux
8. Laurie
9. Molèdes
10. Charmensac
11. Peyrusse
12. Allanche
13. Neussargues en Pinatelle
14. Pradiers
15. Landeyrat
16. Marcenat
17. Montgreleix
18. Condat
19. Chanterelle

Profil altimétrique

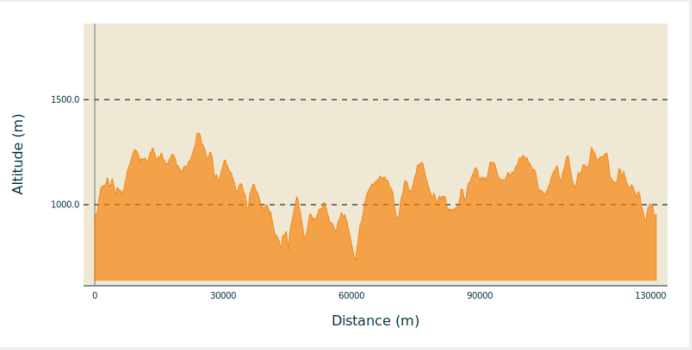

Altitude min 738 m Altitude max 1341 m

Étapes :

1. D'Egliseneuve à Brion (étape 1 du Tour des Vaches Rouges)
15.8 km / 608 m D+ / 5 h 15
2. De Brion à Anzat (étape 2 du Tour des Vaches Rouges)
16.5 km / 382 m D+ / 5 h 15
3. D'Anzat à Laurie (étape 3 du Tour des Vaches Rouges)
19.9 km / 684 m D+ / 6 h
4. De Laurie à Peyrusse (étape 4 du Tour des Vaches Rouges)
19.0 km / 629 m D+ / 6 h
5. De Peyrusse à Allanche (étape 5 du Tour des Vaches Rouges)
12.5 km / 377 m D+ / 3 h 30
6. D'Allanche à Marcenat (étape 6 du Tour des Vaches Rouges)
21.7 km / 553 m D+ / 6 h 15
7. De Marcenat à Montgreleix (étape 7 du Tour des Vaches Rouges)
14.3 km / 510 m D+ / 4 h 15
8. De Montgreleix à Egliseneuve (étape 8 du Tour des Vaches Rouges)
12.3 km / 252 m D+ / 3 h 30

Sur votre route...

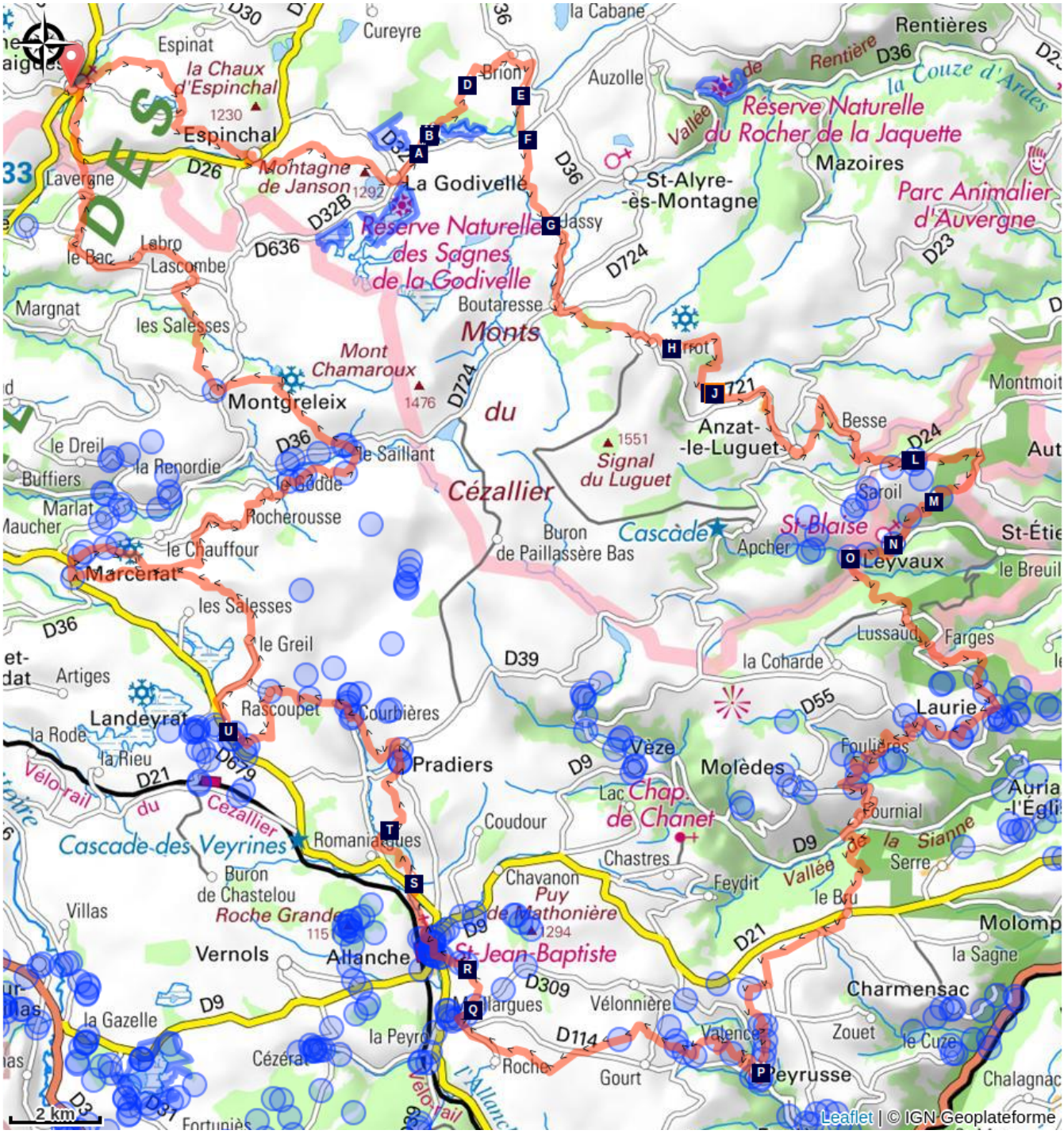

La réserve naturelle nationale des sagnes de la Godivelle (A)

Une libellule : la Leucorrhine douteuse (B)

La Pie-grièche grise (C)

Le Tarier des prés (D)

L'Alouette des champs (E)

Les tras et burons (F)

La Couze d’Ardes (G)

Le Semi-Apollon (H)

L'Arnica des montagnes (I)

Le cirque glaciaire d’Artout (J)

Une fontaine abreuvoir (K)

Un toit de lauze (L)

La lande à Genêt purgatif (M)

Les gorges de Leyvaux (N)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Pour préparer votre itinérance, voici un carnet d’adresses d’hébergements recommandés, situés à environ 2 kilomètres du sentier et adaptés à l’accueil des randonneurs à la nuitée : https://www.puydedome-tourisme.com/randonnees/grande-itinerance/tour-vaches-rouges/

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : accueil@parcdesvolcans.fr

Située au cœur des estives du Cézallier à 1 200 m d’altitude, c'est l’une des plus anciennes réserves naturelles de France. Elle protège un complexe de 4 tourbières et un lac situés de part et d’autre du village de La Godivelle.

La fragilité de cet espace naturel impose un code de bonne conduite pour assurer la bonne conservation des milieux, de leur faune et flore, et leur transmission aux générations futures.

Aussi, la réglementation de la réserve précise que :

- l’introduction, le prélèvement et la destruction de la faune et de la flore sont interdits,

- le dérangement des animaux est interdit,

- le camping, le bivouac et les feux sont interdits,

- la circulation des véhicules à moteur est interdite sauf pour propriétaires et ayants droits des parcelles, et personnes à mobilité réduite PMR sur la piste du Lac d’en Bas,

- chiens autorisés sur la piste du Lac d’en Bas et le ponton de la Plaine Jacquot,

- des secteurs de la RNN sont interdits à la fréquentation (même piétonne) par arrêté .

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'information ici

Le non-respect de la règlementation constitue une infraction passible d’une amende.

Sur votre route...

La réserve naturelle nationale des sagnes de la Godivelle (A)

Située à 1200 mètres d’altitude, en plein cœur du plateau volcanique du Cézallier, cette résèrve protège un ensemble de 4 tourbières et 1 lac naturel sur 144 ha.
Ces zones humides abritent un patrimoine naturel d’exception : loutres, droseras, sphaignes, papillons, libellules … Vous apercevrez certaines de ces espèces lors de votre balade.
Le Parc des Volcans d’Auvergne a pour mission d’assurer la conservation de ces milieux et de les faire découvrir au plus grand nombre.

Attribution : Mathilde Poussin

Une libellule : la Leucorrhine douteuse (B)

Typique des tourbières, elle se reconnaît facilement à sa coloration rouge et noire et sa face blanche. Elle vit dans les petites mares aux eaux acides et pauvres en poissons.
La tourbière de la Plaine Jacquot est considérée comme la plus grosse station du Massif central pour cette espèce. En pleine saison, au mois de juin, il n’est pas rare d’observer plusieurs centaines d’individus voler en même temps.
Des comptages sont réalisés tous les ans par l’équipe de la Réserve naturelle pour suivre l’état des populations.

Attribution : Mathilde Poussin

La Pie-grièche grise (C)

Passereau de la taille d'un merle qui niche dans les grands espaces herbeux parsemés de haies et bosquets, elle a la particularité de chasser des insectes et autres petites proies qu’elle empale sur les épines d’arbustes ou sur les fils barbelés, les « lardoirs ».
Cette espèce est en fort déclin partout en France et en Europe du fait du changement des pratiques agricoles. Elle trouve encore des milieux favorables dans les tourbières et prairies naturelles du Cézallier.

Attribution : Romain Riols

Le Tarier des prés (D)

Petit oiseau typique des prairies humides et des tourbières, il est présent sur l’ensemble de la région Auvergne. Sa présence est plus forte au-dessus de 600 m d’altitude dans les zones herbagères marquées par l’élevage bovin et ovin.
Ressemblant au Tarier pâtre, il s’en distingue par un sourcil blanc et des marques blanches à la queue. Le croupion est brun jaunâtre, tacheté de foncé, la poitrine et la gorge sont ocre orangé.
La tourbière des Chastelets à La Godivelle abrite une densité record de couples nicheurs !

Attribution : Maxime Sacré

L'Alouette des champs (E)

Présente dans les prairies, c'est une chanteuse infatigable ! On l’entend plus qu’on ne la voit. Son chant peut être émis depuis un perchoir, mais le plus souvent lors d’un vol sur place.
L’alouette grimpe très haut en voletant pour stationner à 50-100m, visible comme un point dans le ciel.
Vue généralement dans les prairies et les bords de chemins.
Dérangée, elle s’envole en montrant le liseré blanc de ses ailes.

Attribution : Vincent Amaridon

Les tras et burons (F)

On devine encore aujourd’hui au milieu des estives des « tras », encore appelés « creux de cabanes ». Ce sont de petites cavités creusées à flanc de montagne par les bergers à partir du 15e siècle, pour en faire des habitats saisonniers. Elles ont progressivement été remplacées par des bâtiments en dur, les burons, utilisés jusqu’au milieu du 20e siècle. Les montagnes de La Godivelle en abritent de nombreux : le buron de la Loubeyre, des Preumeries, du Bos Traveix... Ils servaient autrefois à la fabrication du Saint-Nectaire.

Attribution : Frédéric Surmely

La Couze d’Ardes (G)

Elle prend sa source au col du Chamaroux, à 1 290 mètres d’altitude, pour se jeter 30 km plus bas, dans l’Allier. Si dans sa partie amont, la rivière est calme et se perd dans les méandres de la Fumadoune, elle devient rapidement tumultueuse et prend la forme d’un torrent creusant la vallée. La Couze d’Ardes forme deux cascades en aval du village de Jassy.
Vous pouvez faire le crochet aller-retour : suivez le balisage pour une pause fraîcheur au bord d’une vasque.

Attribution : Juliette AMANT, PNRVA

Le Semi-Apollon (H)

Espèce montagnarde de couleur blanche, elle présente deux tâches noires dans la cellule de l’aile antérieure. Elle est présente entre 900 et 2000 m d’altitude et affectionne les formations herbacées riches en fleurs ou les prairies de fauches. Espèce menacée, elle est inscrite sur la liste des insectes protégés.

Attribution : R. PUISSAUVE

L'Arnica des montagnes (I)

Plante principalement montagnarde typique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Ses populations, fortement malmenées par l’agriculture intensive deviennent de plus en plus rares. L’Union européenne considère l’Arnica comme une espèce végétale d’intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l’exploitation est susceptible de faire l’objet de mesures de gestion.

Attribution : SMPNRVA

Le cirque glaciaire d’Artout (J)

Ce cirque d’origine glaciaire culmine à 1380 mètres d’altitude. Ses versants pentus sont occupés par une hêtraie-sapinière. Dans les secteurs ouverts, les fourrés de recolonisation alternent avec des landes sèches d’altitude. La zone comprend également de nombreuses prairies humides. Les ruptures de pente sont souvent occupées par des milieux rocheux. Remarquable par sa géomorphologie, ce site possède une haute valeur patrimoniale.

Attribution : Juliette Amant

Une fontaine abreuvoir (K)

Elle est composée de quatre bacs métalliques posés et adossés à un muret appareillé en moellons de roches volcaniques. La borne rectangulaire en schiste se situe sous une arche en plein cintre et permet d'alimenter en eau les abreuvoirs. La date de 1993 est gravée sur le tuyau.

Attribution : Juliette AMANT

Un toit de lauze (L)

La pierre de lave était utilisée abondamment en Auvergne et les toits recouverts en lauzes font partie intégrante du patrimoine architectural et des paysages du Cantal.
Taillée en écaille ou en ogive, la lauze mesure généralement de 15 à 60 cm et se distingue facilement sur les toitures par son irrégularité et son épaisseur. Les couvreurs devaient choisir les pierres une à une pour qu’elles se moulent bien les unes dans les autres. Elle avait pour avantage d’offrir une grande résistance aux intempéries, aux incendies et une grande longévité.
Association Vallée de la Sianne.

Attribution : Juliette AMANT

La lande à Genêt purgatif (M)

Sous-arbrisseau touffu dépourvu de feuilles, cette plante est principalement présente dans le Massif Central de l’étage Collinéen à l’étage Alpin, et caractérise des landes pauvres de montagnes granitiques ou volcaniques. Contrairement à ce que l’on pourrait croire, le genêt purgatif n’a pas d’aptitude à purger. Ses extraites de fleurs peuvent en revanche avoir des effets hypotensifs ou hypertensifs.

Attribution : Juliette AMANT

Les gorges de Leyvaux (N)

Les roches qui forment le paysage actuel sont de formation très anciennes, c’est pourquoi les édifices volcaniques n’ont pas l’apparence des volcans représentatifs de la chaîne des puys. L’évènement principal qui a transformé le relief de la région est l’érosion. Les rivières ont creusé de profondes vallées dans les roches les plus tendres ou les plus altérées et ont laissé en relief les édifices formés des roches les plus dures.
Association Vallée de la Sianne.

Attribution : Juliette AMANT